

Parcelle après plantation - vue sur une des haies

RENFORCEMENT DES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES PAR PLANTATION DE HAIES MULTISTRATES SUR UNE ANCIENNE MAÏSICULTURE



Région : Nouvelle-Aquitaine
Département : Pyrénées-Atlantiques (64)
Aire biogéographique : Zone Sud-Ouest
Espace : Agricole

HISTORIQUE & CONTEXTE

Ancienne maïsiculture de 17ha, ayant subi le remembrement, un arasement des haies et un déboisement. En 2017, la parcelle a été convertie en agriculture biologique avec pâturage extensif. La plantation de haie vise à améliorer le bien-être animal tout en renforçant les corridors écologiques pour la biodiversité.

ENJEUX



Paysage



Biodiversité



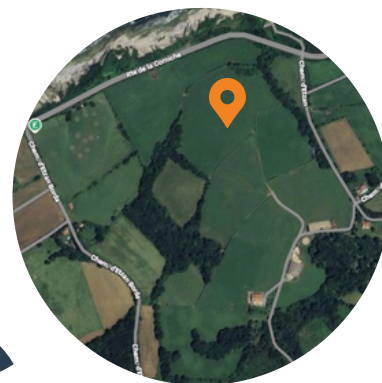
Bien-être animal

OBJECTIFS

- **Améliorer** le bien-être animal (effet brise-vent)
- **Renforcer** les corridors écologiques via un maillage de haie
- **Restaurer** le bocage
- **Améliorer** la biodiversité

COÛTS

Non précisé

**Urrugne (64)**

Altitude : 26.9 m

Date de plantation : janvier 2022 et décembre 2022

Surface : 2880 mètres linéaires

Grand type d'habitat désiré :
Fourré (<5-6m) haie champêtre

**Habitat naturel restauré
(typologie EUNIS) :** FA Haies

Maître d'ouvrage : Commune d'Urrugne

Assistance à maîtrise d'ouvrage :
Paysage de Mares Haies d'Arbres

Maître d'œuvre :
Agriculteur propriétaire des parcelles

INFORMATIONS GÉNÉRALES

INFORMATIONS TECHNIQUES SEMIS/PLANTATIONS

Gammes végétales utilisées

Ligneux : Jeunes plants d'arbres et arbustes, arbrisseaux en racines nues et godets

Fournisseur :

NAUDET
PÉPINIÈRES

Sources / Origines du matériel végétal : Plants marqués Végétal local Zone Sud-Ouest, plants marqués Végétal local Zone méditerranéenne, Matériel Forestier de Reproduction, origine exotique et/ou horticole

Prescripteurs : Paysage de Mares Haies d'Arbres, et ajouts du propriétaire

Espèces végétales marquées Végétal local Zone Sud-Ouest plantées



Arbousier - *Arbutus unedo* ; **Cornouiller sanguin** - *Cornus sanguinea subsp. sanguinea* ; **Aubépine à un style** - *Crataegus monogyna* ; **Bourdaine** - *Frangula lanus* ; **Houx** - *Ilex aquifolium* ; **Genévrier commun** - *Juniperus communis* ; **Troène commun** - *Ligustrum vulgare* ; **Chèvrefeuille des haies** - *Lonicera xylosteum* ; **Prunier épineux** - *Prunus spinosa* ; **Nerprun purgatif** - *Rhamnus cathartica* ; **Rosier des chiens** - *Rosa canina* ; **Sureau noir** - *Sambucus nigra*

QUELQUES ESPÈCES VÉGÉTALES VALORISÉES LORS DU PROJET



Arbousier
Arbutus unedo



Genévrier commun
Juniperus communis



Prunier épineux
Prunus spinosa



Troène commun
Ligustrum vulgare

MISE EN OEUVRE

ÉTAT INITIAL DU SITE (2021)

Etude des enjeux agro-environnementaux (Sol, climat, exposition, paysage, biodiversité, eau)

Analyses de sol : à la tarière (texture, type de sol, % d'éléments grossiers, pH, profondeur du sol et humidité)

TRAVAUX PRÉPARATOIRES (2021)

Travail du sol : décompactage sur 50cm avec sous-soleuse puis passage avec chisel sur les 10/20 premiers cm du sol

PLANTATIONS (2022 - 2023)

Schéma de plantation :

- 1m de bandes enherbées de part et d'autres des rangs
- 5 haies multistrates sur 3 rangs
- 2 haies arbirées sur 1 rang
- 1 haie arbustive haute sur 2 rangs

Densité de plantation : 1.6 plants / ml

Paillage : Biodégradable en Bois Raméal Fragmenté, laine de Mouton, paille de céréale, foin passé ou fumier très pailleux

GESTION POST-CHANTIER (2023-2024)

Organisme réalisant la gestion : Agriculteur propriétaire des parcelles

Méthode de gestion : taille de formation en année n+2 post chantier, certains plants redressés manuellement

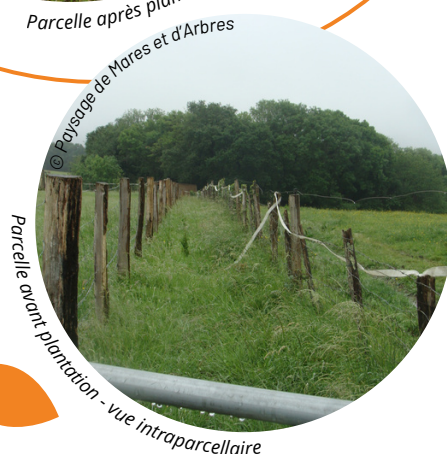
SUIVI FLORISTIQUE (2023-2024)

Organisme en charge : Paysage de Mares et d'Arbres

Fréquence du suivi : 1 an après chaque plantation

Protocole : Observation globale de la haie sans protocole précis de suivi

Résultats : colonisation par les ronces, mortalité de certains plants (pâturage)



Parcelle après plantation - vue sur une des haies

SYNTHÈSE ACTUELLE (2025)

Difficultés rencontrées	Solutions trouvées
- Disponibilité en végétaux et délais de livraison - Ajout par l'agriculteur d'espèces non désirées par le prescripteur - Protection des plants insuffisant causant une mortalité des plants par pâturage - Prédation par limaces et escargots	Adapter le type de paillage ou restreindre son utilisation, pour limiter l'ascension par les limaces et escargots

Observations de Jaime JIMENEZ, Paysage de Mares et d'Arbres : Ce projet a été dans l'ensemble très satisfaisant. Les dispositifs d'aide à la plantation sont un bon levier pour la plantation de haies champêtres, même si cela implique une obligation de travail du sol et de paillage.

CONTACTS

**Jaime JIMENEZ Paysages
de Mares Haies d'Arbres**
jaime.jimenez@pmha-bio.fr



Commune d'Urrugne

Jean-Philippe MICHELENA,
La Ferme Etzan
elevagedetzan@gmail.com

FINANCEURS



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

Programme de financement : AAP
Plantons des haies en Nouvelle-Aquitaine

RÉALISATION & RÉDACTION DE LA FICHE



vegetalisation-ecologique@cbnsa.fr

EN COORDINATION AVEC



Avec le financement de la région
Nouvelle-Aquitaine, de l'OFB et de la
DREAL Nouvelle-Aquitaine